

**Dossier de candidature**

Formation d'équithérapeute  
v.2019.01

Candidature pour la promotion débutant en **octobre 2019**

A compléter intégralement, puis à imprimer et signer. Joindre les pièces justificatives listées en page 2.  
A retourner par lettre simple **avant le 10 septembre** à l'IFEq – 31 rue des Cailloux – 92110 CLICHY - FRANCE

*Les dossiers incomplets ne sont pas examinés.  
Les dossiers refusés sont détruits et ne peuvent pas être retournés au candidat.  
Les candidats demandant un financement (CIF, DIF ou autre) peuvent joindre leur dossier de demande de financement.*

**A- Coordonnées**

NOM et Prénoms	
Adresse / CP / Ville / Pays	
Email	
Téléphone portable et fixe	
Date, ville et n° département de naissance	

**B- Profil professionnel**

Profession	
Plus haut diplôme médico-social obtenu et année d'obtention	
Durée de l'expérience professionnelle auprès de publics en difficulté	

*Décrivez succinctement votre profil professionnel.*

--

**C- Profil équestre**

Plus haut diplôme équestre obtenu et année d'obtention	
Durée de l'expérience au contact des chevaux	
Êtes-vous propriétaire ou pensionnaire de chevaux ? Si oui depuis combien de temps ?	

*Décrivez succinctement votre profil équestre.*

--

**D- Projets et motivations**

*Décrivez succinctement vos projets et motivations.*

--

**Je sollicite un financement externe**  Oui  Non

- Si oui : nom du financeur

- Si oui : maintenez-vous votre candidature en financement personnel en cas de refus du financement externe ?  Oui  Non

**Si financement personnel** : je souhaite régler la formation en :  12 mois  18 mois

**Date :**

**Signature :**



Institut de Formation en Equithérapie

### Dossier de candidature

Formation d'équithérapeute  
v.2019.01

Liste des pièces à joindre à la candidature

A compléter intégralement, puis à imprimer et signer. Joindre les pièces justificatives listées en page 2.  
A retourner par lettre simple **avant le 10 septembre** à l'IFEq – 31 rue des Cailloux – 92110 CLICHY - FRANCE

*Les dossiers incomplets ne sont pas examinés.*

*Les dossiers refusés sont détruits et ne peuvent pas être retournés au candidat.*

*Les candidats demandant un financement (CIF, DIF ou autre) peuvent joindre leur dossier de demande de financement.*

#### Dans tous les cas :

- Formulaire de candidature complet** (page 1 du présent document)
- CV à jour** (résumant votre formation, vos expériences auprès d'un public en difficulté, et votre parcours équestre)
- Copie de votre plus haut diplôme dans un domaine relatif à la relation d'aide**
- Lettre de motivation** pour l'inscription en formation, détaillant votre projet en lien avec l'équithérapie (2 pages maximum, de préférence dactylographiées)
- Copie d'un diplôme équestre au moins égal au Galop 4 ou au Savoir 3**  
*A défaut, il vous appartient de justifier par tout moyen d'au moins 5 années d'expérience régulière auprès du cheval et de votre autonomie équestre (par exemple : attestation de votre centre équestre, copie des licences, copie de la carte de propriété de vos chevaux, copie de vos résultats en concours, copie des factures de pension, attestations d'emploi, de formation, de stage ou de travail bénévole, etc.).*
- Copie du PSC1** ou équivalent (AFPS, PSE1, SST, brevet de secouriste). Médecins et infirmiers en sont dispensés. L'IAPS n'est pas équivalent.

#### D'après votre situation, les justificatifs d'expérience professionnelle complémentaire<sup>1</sup> suivants :

1/ Assistants de services sociaux, chefs de service, chiropracteurs, conseillers en économie sociale et familiale, conseillers en insertion socio-professionnelle, directeurs d'établissement, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, équiciens, ergothérapeutes, infirmiers, ingénieurs sociaux, masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes ou spécialistes, médiateurs familiaux, orthophonistes, ostéopathes, psychologues, psychomotriciens, psychothérapeutes.

➔ **Vous êtes dispensé de justifier d'une expérience professionnelle complémentaire.**

2/ Titulaires de diplômes paramédicaux et médico-sociaux de niveau I, II ou III non cités en catégorie 1 (notamment : animateurs socio-culturels, art-thérapeutes, BTS ST3S, chirurgiens dentistes, diététiciens, manipulateurs d'électroradiologie médicale, orthoptistes, pédicures podologues, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, sages-femmes), travailleurs sociaux de niveau IV ou assimilé (moniteurs-éducateurs, techniciens de l'intervention sociale et familiale, titulaires du bac faisant fonction d'une profession des catégories 1 ou 2), et intervenants en médiation équine (équiciens-accompagnants, cheval-handicap niveau 2, DU RAMA, DU Relations Homme-Animal...)

**Vous devez justifier d'une expérience professionnelle au moins égale à 24 mois.**

3/ Autres professionnels qualifiés pour travailler directement au service de personnes en difficulté (par exemple : aides médico-psychologiques, ambulanciers, assistants familiaux, aides-soignants, audio-prothésistes, auxiliaires de puériculture, auxiliaires de vie scolaire, auxiliaires de vie sociale, brancardiers, coachs, enseignants spécialisés, moniteurs d'équitation spécialisés, musicothérapeutes, psychopraticiens, sapeurs-pompiers, zoomédiateurs...)

**Vous devez justifier d'une expérience professionnelle auprès d'un public en difficulté au moins égale à 60 mois.**

4/ Titulaires d'une Licence en psychologie ou en STAPS mention APA.

**Vous devez justifier d'une expérience de stage et/ou professionnelle auprès d'un public en difficulté égale à au moins 6 semaines (210 heures).**

<sup>1</sup> **Exemples de justificatifs d'expérience :** attestation d'emploi, attestation de stage, contrat de travail, attestation d'employeur, lettre de recommandation, attestation de formation, attestation de bénévolat, justificatif d'affiliation à l'URSSAF pour les travailleurs indépendants... Ces justificatifs doivent permettre d'évaluer la nature **et** la durée de chaque expérience.